

Eglise du Saint-Sacrement à Liège
Chapelle de Bavière à Liège - Eglise Saint-Lambert à Verviers

Feuilleton de la 5^e semaine de Carême
ou de la 1^{ère} semaine de la Passion
2 avril 2020

**Le Carême, « retraite officielle de
la Sainte Eglise »¹**

Les églises stationnales à Rome²

¹ D'après Aug. Croegaert, *Commentaire liturgique u catéchisme de Belgique, Canada, France, Suisse* (H. Dessain, Malines, 1954), t. II, pp. 861-869 (cf. *Les rites et prières du Saint Sacrifice de la messe*, 2^e éd., t. I, pp. 280-287).

² Dom Gaspar Lefebvre, *Missel quotidien et Vespéral*, édition 1941, pp. 25-27.

A. LE VRAI SENS DU CAREME

Il importe de restaurer dans les mentalités chrétiennes la vraie conception du Carême.

Pour beaucoup, c'est une période où traditionnellement on ne prend qu'un repas complet par jour ! (...).

I. Le Carême est un temps saint

Le Carême est « un saint temps », « un jeûne très sacré et très grand » (*sacratissimum maximumque jejunium*)³ ; une série de « jours mystiques » (*dies mystici*)⁴, un vénérable sacramental (*venerabile sacramentum*)⁵, une longue solennité digne de vénération (*veneranda solemnitas*)⁶, la retraite officielle que la Sainte Eglise célèbre à l'exemple de son divin Fondateur.

En ces jours de grâces et de rénovation l'Eglise veut refaire ses chrétiens. Or, nous sommes chrétiens par le baptême. C'est dans le dynamisme même de leur baptême que l'Eglise veut retremper ses fils. Par le baptême nous sommes morts au péché et ressuscités à la vie du Christ, à la vie de la grâce.

« *Consepulti ei in baptismo in quo et resurrexistis* », « vous êtes ensevelis avec Lui dans le baptême dans lequel aussi vous ressuscitâtes ... » écrit saint Paul (Col. 2, 12).

« Nous fûmes donc ensevelis avec lui dans le baptême (qui est) en sa mort, afin que, comme le Christ ressuscita des morts par la gloire du Père, de même nous aussi, nous marchions en la nouveauté de vie... Ainsi vous-mêmes, regardez-vous comme morts au péché et comme vivants pour Dieu en Jésus-Christ Notre Seigneur » (Rom. 6, 1-12, passim).

³ S. Léon le Grand, Pape, *Sermo 4 de Quadragesima* (cf. *Breviarium Romanum*, Off. Dom. I in Quadrag., Ad Matut., II Noct., lect. 4).

⁴ Ibid., lect. 6.

⁵ Secrète du Mercredi des cendres.

⁶ Collecte du Mercredi des cendres.

Et dans l'épître du Samedi Saint, après la cérémonie solennelle du baptême, l'Apôtre ajoute : « Si donc vous êtes ressuscités avec le Christ, recherchez les choses qui sont d'en haut où le Christ est assis à la droite de Dieu ; affectionnez-vous aux choses d'en haut et non à celles qui sont sur la terre, car vous êtes morts et votre vie est cachée avec le Christ en Dieu » (Col. 3, 1-3)⁷.

Morts au péché originel et ressuscités à la vie du Christ par leur saint baptême, les néophytes au cours de leur vie chrétienne devront désormais DEVELOPPER leur mort baptismale par la mortification aux suites du péché originel (la concupiscence, les mauvais penchants) et leur résurrection sacramentelle par une vivification continue.

Or, l'institution capitale établie par le Christ pour développer cette mort et cette résurrection baptismale, c'est l'Eucharistie sacrifice et sacrement.

Déposer chaque matin sur la patène, déverser dans le calice du Sacrifice du « Christ, le Chef », la somme des sacrifices, des pénitences que la fidélité à sa loi, « l'âpre devoir d'état » va exiger de ses membres pendant le cours de la journée qui commence : s'offrir, s'immoler avec la grande Hostie, « Hostia pro hostia », à la gloire du Père : dans la vertu de cette oblation sacrificielle demeurer fidèles tout le long du jour par la pratique du renoncement, de la charité : voilà la mortification chrétienne, l'extension du mystère de notre mort baptismale.

Par le Christ nous donnons au Père notre vie humaine dans l'offrande de l'Eucharistie sacrifice (**mystère de mort**).

En échange, par le même Christ, le Père nous donne sa vie divine, en l'Eucharistie sacrement (**mystère de vie**).

La communion nous fait entrer en plein dans le sacrifice du Christ. Et cette participation est pour nous vie et sainteté.

⁷ Cf. le développement de ces idées dans : Aug. Croegaert, *Baptême, Confirmation, Eucharistie ; sacrements de l'Initiation chrétienne*, 4^e éd., pp. 115-117 (Apostolat liturgique, Saint-André-lez-Bruges).

La communion est le « pain de vie » qui augmente sans cesse la vie divine infuse au baptême : elle nourrit, développe la grâce sanctifiante, les vertus, la charité, les dons de l'Esprit- Saint : elle est le réconfort sur la route, le « *viaticum* », le gage de notre gloire.

Concluons : « La participation active la plus étroite possible aux mystères eucharistiques est donc l'exercice par excellence de l'ascèse chrétienne normale et l'extension même de notre mort et de notre résurrection baptismales »⁸.

Il en résulte qu'un temps saint comme le Carême spécialement consacré à la restauration de la vie comportera nécessairement la pleine mise en valeur du Saint Sacrifice et de la Communion eucharistiques.

Et c'est pourquoi, la Sainte Eglise non seulement convoque ses enfants à quarante messes propres, mais par l'ampleur de son cérémonial stationnal, les y associe comme à la liturgie de l'Eglise même de Rome une et indivise.

Plus même, à l'âge d'or de la liturgie, au VIII^e siècle, le Carême déroulait la splendeur de ses quarante messes pontificales.

Pieds nus et entouré du clergé romain le pape chaque jour se rendait processionnellement à une des églises de la ville pour y célébrer *post nonam*, après trois heures de l'après-midi, le saint sacrifice consommé par la communion du peuple, la manducation des eulogies et la célébration des vêpres.

⁸ *Ibid.*, 4^e éd., p. 151.

II. Le Carême est aussi un temps de pénitence

Le jeûne, l'abstinence constituent un élément pénitentiel inhérent à cette retraite officielle, comme on se mortifie au cours d'une retraite privée.

C'est un temps où nous devons reviser, purifier, restaurer notre vie chrétienne en jeûnant surtout spirituellement, c'est-à-dire en renonçant à notre esprit, à notre volonté propres, en combattant, en extirpant nos défauts, en brisant nos attaches dérégées, en nous purifiant de nos péchés, en pratiquant la mortification volontaire et surtout en nous appliquant positivement à la pratique des vertus, spécialement de la charité (aumônes, pardon des injures, etc.) qui doit dominer toute l'ascèse quadragésimale.

La Sainte Eglise soumet ses fils à une discipline plus ferme, plus rigoureuse, à des exercices spirituels (*exercitia spiritualia*) : abstinence, jeûne, aumônes, œuvres de charité, pardon des injures, etc. De là le langage militaire propre au Carême.

En bénissant les cendres, l'Eglise demande : « Accordez-nous, Seigneur, d'inaugurer la carrière de la milice chrétienne (*præsidia militiae christianæ*) par des jeûnes saints, afin que, sur le point de combattre (*pugnaturi*) la malice spirituelle, nous soyons armés des secours de la continence ».

« *Ce sont pour vous des jours de palestre, de gymnastique et d'exercices* », disait saint Jean Chrysostome († 407).

Pour saint Léon († 461), c'est l'époque des « *grandes manœuvres* ».

Et cette ascèse est collective : « *Vocate cœtum, congregare populum, sanctificate ecclesiam, coadunate senes, congregare parvulos* » : « Sonnez de la trompette en Sion, publiez un jeûne, convoquez une assemblée. Assemblez le peuple, publiez une sainte réunion, rassemblez les vieillards, réunissez les enfants » (Joël 2, 15-16 ; lecture de la messe du mercredi des cendres).

B. LA QUARANTAINE

Quand on additionne les jours depuis le mercredi des cendres jusqu'au Samedi Saint, on constate que le Carême compte 46 jours.

D'où provient cet écart de la quarantaine (*quadragesima*) ?

1. Quand le Carême fut organisé comme la retraite authentique et officielle de la Sainte Eglise, il commençait le 1^{er} dimanche du Carême (station à l'archibasilique du Latran) pour finir le quarantième jour, c'est-à-dire le Jeudi Saint (station à la même archibasilique, comme le marque encore le Missel).

5 semaines (= 35 jours) + 5 = 40 jours.

« Or donc, étant ses coopérateurs, nous vous exhortons à ne pas recevoir la grâce de Dieu en vain. Car il dit : Au temps favorable, je t'ai exaucé, au jour du salut je t'ai porté secours. Voici maintenant le temps favorable, voici le jour du salut » (2 Co 6, 1-2).

Ces paroles de saint Paul empruntées à l'office et à la messe du 1^{er} dimanche de Carême, constituent le thème classique de l'ouverture des retraites privées : « *Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis* ».

Et la secrète de ce premier dimanche dit toujours: « Nous immolons solennellement ce sacrifice du commencement du carême » (*sacrificium quadragesimalis initii*).

D'autre part, la Pâque (aux III^e-IV^e siècles) était la grande fête de la rédemption par la mort et la résurrection du Sauveur,

« le triduum très sacré du Christ mort (vendredi),
enseveli (samedi)

et ressuscité » (dimanche):

« *Sacratissimum triduum Crucifixi, Sepulti et Suscitati* »⁹.

Les dimanches surtout comptaient comme jours de retraite.

⁹ S. Augustinus, *Epist.* 55. n. 24.

2. Plus tard quand prévalut la conception du Carême comme temps de pénitence et que d'autre part, Pâques devint synonyme de dimanche de la résurrection, les dimanches (qui excluaient le jeûne) n'entraient plus en ligne de compte.

Le Carême comptait ainsi 6 semaines de 6 jours, soit 36 jours.

Pour compléter la quarantaine, on ajouta plus tard 4 jours en remontant jusqu'au Mercredi des Cendres.

C. LE PLEIN ESSOR DE LA LITURGIE EUCHARISTIQUE PENDANT LE CAREME : LES STATIONS DU CAREME

Le Carême constitue une période liturgique par excellence par la pleine mise en valeur collective du sacrifice et de la communion eucharistiques.

Cette liturgie revêt de plus un caractère stationnal d'une telle ampleur que, à cet égard, aucun cycle ne peut rivaliser avec le Carême.

DEVELOPPEMENT HISTORIQUE DES STATIONS DU CAREME

Dans le développement historique des Stations du Carême, on peut nettement distinguer trois couches :

- Une première série de stations organisées au cours des IV^e-V^e siècles dans les grandes basiliques aux jours les plus anciens et les plus importants du carême (cf. tableau synoptique reproduit pp. 11-12, les cases écrites en grands caractères majuscules).

- Une deuxième série de stations organisées entre saint Léon le Grand († 461) et saint Grégoire le Grand († 604) dans les titres urbains (*tituli*) (caractères ordinaires).

- Une troisième série de stations organisées au VIII^e siècle à des jours jusque là aliturgiques ou sans messe (caractères italiques).

Première série : les stations aux grandes basiliques
(IV^e-V^e siècles)

Celles-ci ont lieu :

- tous les dimanches (sauf le II^e) ;
- aux Quatre-Temps (ordination le samedi) ;
- les quatre derniers jours de la Semaine Sainte ;
- en la quatrième semaine (« in mediana », mi-Carême) :
 - * le mercredi, jour du « grand scrutin » des catéchumènes qui seront baptisés le Samedi Saint ;
 - * le samedi, jour d'ordination¹⁰.(Plus tard, la basilique de Saint-Laurent-hors-les-murs, assignée à ce jour, fut remplacée par Saint-Nicolas in Carcere, comme mentionne notre missel).

Deuxième série : les stations dans les titres urbains organisées entre saint Léon le Grand († 461) et saint Grégoire le Grand († 604).

Cette série compte 22 titres sur 25.

L'église de Saint-Etienne sur le Cœlius, érigée par le pape Simplicius (468-483), est une basilique (station le vendredi de la semaine de la Passion).

Selon Dom Morin et M^{gr} Batiffol, c'est ce pape, second successeur de saint Léon, qui aurait organisé ces stations. M^{gr} Callewaert au contraire soupçonne une origine plus ancienne qu'il attribue au pape Hilaire (461-468), premier successeur de saint Léon le Grand.

¹⁰ Le *Code de droit canon* de 1917 en perpétuait la discipline, can. 1006, § 2.

	Sem. des Cendres	Sem. XL I	Sem. XL II	Sem. XL III
Dimanche Dominica		S. JEAN DE LATRAN	<i>S. Marie in Domnica</i>	S. LAURENT HORS LES MURS
Lundi Feria II		S. Pierre aux Liens	S. Clément	S. Marc
Mardi Feria III		S. Anastasie	S. Balbine	S. Pudentienne
Mercredi Feria IV	S. Sabine	<u>Q. T.</u> S. MARIE MAJEURE	S. Cécile	S. Xyste
Jeudi Feria V	<i>S. Georges au Vélabre</i>	<i>S. Laurent in Paneperna</i>	<i>S. Marie du Transtévère</i>	<i>SS. Côme et Damien</i>
Vendredi Feria VI	SS. Jean et Paul	<u>Q. T.</u> LES XII APOTRES	S. Vital	S. Laurent in Lucina
Samedi Sabbato	<i>S. Tryphon</i>	<u>Q. T.</u> S. PIERRE	SS. Marcellin et Pierre	S. Suzanne

Sem. XL IV	Sem. XL V	Sem. XL VI		[Semaine de Pâques]
	Passion I	Semaine Sainte		
S. CROIX DE JERUSALEM	S. PIERRE	S. JEAN DE LATRAN	Dimanche Dominica	[S. Marie Majeure]
SS. Quatre Couronnés	S. Chrysogone	SS. Nérée et Achillée (S. Praxède)	Lundi Feria II	[S. Pierre]
S. Laurent in Damaso	S. Cyriaque	S. Prisque	Mardi Feria III	[S. Paul hors les murs]
<u>Grand scrutin</u> S. PAUL HORS LES MURS	S. Marcel	S. MARIE MAJEURE	Mercredi Feria IV	[S. Laurent hors les murs]
<i>S. Sylvestre et Martin</i>	S. <i>Apollinaire</i>	S. JEAN DE LATRAN	Jeudi Feria V	[Les XII Apôtres]
S. Eusèbe	S. Etienne au Cœlius	S. CROIX DE JERUSALEM	Vendredi Feria VI	[S. Marie des Martyrs]
<u>Ordinations</u> (S. Laurent) S. Nicolas in carcere	<i>S. Jean devant la porte latine</i>	S. JEAN DE LATRAN	Samedi Sabbato	[S. Jean de Latran]

Ces stations furent établies :

- les jeudis.

Jusque là pour neutraliser l'influence du paganisme qui solennisait spécialement le « Dies Jovis » ou jour de Jupiter, l'Eglise s'était abstenue le jeudi de toute célébration (sauf le Jeudi Saint).

- le II^e dimanche.

La liturgie solennelle de la nuit et des ordinations du samedi des Quatre-Temps se clôturait à l'aurore (du dimanche) par la messe. Il n'y avait donc pas d'autre messe le dimanche.

Quand la station de la nuit du samedi fut anticipée au matin, on ajouta le dimanche une messe dont la composition est faite d'emprunts.

- le samedi avant les Rameaux, jour de distribution des aumônes ;

- le samedi avant le 1^{er} dimanche puisque au VII^e siècle, le Carême ne débutait que le 1^{er} dimanche.

Le mercredi et le vendredi précédents étaient bien jours de jeûne, mais précédaient le Carême.

LES EGLISES STATIONNALES A ROME

Le cycle comporte 89 jours avec stations faites dans 45 églises de Rome, dont la liste suivra la répartition dans le temps liturgique¹¹.

TEMPS DE L'AVENT

1 ^{er} dimanche de l'Avent	Sainte-Marie Majeure
2 ^e dimanche de l'Avent	Sainte-Croix de Jérusalem
3 ^e dimanche de l'Avent	Saint-Pierre (Vatican)
Mercredi des Quatre-Temps d'hiver	Sainte-Marie Majeure
Vendredi des Quatre-Temps d'hiver	Les XII Saints-Apôtres
Samedi des Quatre-Temps d'hiver	Saint-Pierre (Vatican)
4 ^e dimanche de l'Avent	Les XII Saints-Apôtres

TEMPS DE NOEL

Vigile de Noël	Sainte-Marie Majeure
Noël - Messe de minuit	Sainte-Marie Majeure (« <i>ad Præsepe</i> »)
Noël - Messe de l'aurore	Sainte-Anastasie
Noël - Messe du jour	Sainte-Marie Majeure
Saint Etienne	Saint-Etienne (<i>in Cælio</i>)
Saint Jean	Sainte-Marie Majeure
Saints Innocents	Saint-Paul-hors-les-murs
Circoncision	Sainte-Marie (Transtévère)
Épiphanie	Saint-Pierre (Vatican)

¹¹ Liste vérifiée sur les éditions du Missel romain de 1570 et de 1962.

Pour le Carême et la Semaine de Pâques, on ajoute en note les variantes modernes tirées du site de l'Académie Pontificale Cultorum Martyrum et de l'opuscule *Quaresima e Settimana Santa a Roma* (Ente Provinciale per il Turismo di Roma, 1989).

TEMPS DE LA SEPTUAGÉSIME

Septuagésime	Saint-Laurent-hors-les-murs
Sexagésime	Saint-Paul-hors-les-murs
Quinquagésime	Saint-Pierre (Vatican)

TEMPS DU CARÊME.

Mercredi des Cendres	Sainte-Sabine (Aventin)
Jeudi après les Cendres	Saint-Georges-au-Vélabre
Vendredi après les Cendres	Saints-Jean-et-Paul (<i>in Caelio</i>)
Samedi	Saint-Tryphon ¹²
1 ^{er} dimanche de Carême	Saint-Jean de Latran
Lundi	Saint-Pierre-aux-liens
Mardi	Sainte-Anastasia ¹³
Mercredi des Quatre-Temps de printemps	Sainte-Marie Majeure
Jeudi	Saint-Laurent <i>in Paneperna</i>
Vendredi des Quatre-Temps de printemps	Les XII Saints-Apôtres
Samedi des Quatre-Temps de printemps	Saint-Pierre (Vatican)
2 ^e dimanche de Carême	Sainte-Marie in Domnica
Lundi	Saint-Clément
Mardi	Sainte-Balbine (Aventin)
Mercredi	Sainte-Cécile (Transtévère)
Jeudi	Sainte-Marie (Transtévère)
Vendredi	Saint-Vital
Samedi	Saints-Marcellin-et-Pierre
3 ^e dimanche de Carême	Saint-Laurent-hors-les-murs

¹² Saint-Augustin (Saint Tryphon), d'après *Quaresima e Settimana Santa a Roma* ; Saint Augustin *in campo Marzio*, d'après l'Académie Pontificale Cultorum Martyrum.

¹³ Sainte-Anastasia (Saint-Théodore) au Palatin, d'après l'Académie Pontificale Cultorum Martyrum.

Lundi	Saint-Marc
Mardi	Sainte-Pudentienne ¹⁴
Mercredi	Saint-Sixte ¹⁵
Jeudi	Saints-Côme-et-Damien
Vendredi	Saint-Laurent-in-Lucina
Samedi	Sainte-Suzanne
4 ^e dimanche de Carême	Sainte-Croix de Jérusalem
Lundi	Quatre Saints Couronnés
Mardi	Saint-Laurent in Damaso
Mercredi	Saint-Paul-hors-les-murs
Jeudi	Saints-Sylvestre-et-Martin ¹⁶
Vendredi	Saint-Eusèbe (Esquilin)
Samedi	Saint-Nicolas in Carcere

TEMPS DE LA PASSION

Dimanche de la Passion	Saint-Pierre (Vatican)
Lundi	Saint-Chrysogone
Mardi	Saint-Cyriaque ¹⁷
Mercredi	Saint-Marcel
Jeudi	Saint-Apollinaire ¹⁸
Vendredi	Saint-Etienne (<i>in Caelio</i>)
Samedi	Saint-Jean devant la Porte latine
Dimanche des Rameaux	Saint-Jean de Latran
Lundi Saint	Sainte-Praxède (Esquilin)
Mardi Saint	Sainte-Prisque (Aventin)

¹⁴ « Statio ad S. Potentianam » (1570).

Sainte Pudentienne et Sainte-Agathe-des-Goths, après 1934.

¹⁵ Saint-Sixte (Saints-Nérée-et-Achille), d'après l'Académie Pontificale Cultorum Martyrum.

¹⁶ Saint-Martin des Monts, d'après *Quaresima e Settimana Santa a Roma*.

¹⁷ S. Maria in Via Lata, d'après *Quaresima e Settimana Santa a Roma ; S. Ciriaco (S. Maria in via Lata al Corso)*, d'après l'Académie Pontificale Cultorum Martyrum.

¹⁸ Saint-Apollinaire et Sainte-Maria-la-Neuve, d'après *Quaresima e Settimana Santa a Roma*.

Mercredi Saint
Jeudi Saint (messe *in Cena Domini*)
Vendredi Saint
Samedi Saint

Sainte-Marie Majeure
Saint-Jean de Latran¹⁹

Sainte-Croix de Jérusalem²⁰
Saint-Jean de Latran

TEMPS PASCAL

Pâques
Lundi de Pâques
Mardi de Pâques
Mercredi de Pâques
Jeudi de Pâques
Vendredi de Pâques
Samedi de Pâques
Dimanche de Quasimodo

Sainte-Marie Majeure²¹
Saint-Pierre (Vatican)
Saint-Paul-hors-les-murs
Saint-Laurent-hors-les-murs
Les XII Saints-Apôtres
Sainte-Marie des Martyrs²²
Saint-Jean de Latran
Saint-Pancrace

Litanies majeures (25 avril)
Litanies mineures - lundi
Litanies mineures - mardi
Litanies mineures - mercredi
Ascension
Vigile de la Pentecôte
Pentecôte
Lundi de Pentecôte
Mardi de Pentecôte
Mercredi de Pentecôte
(Quatre-Temps d'été)
Jeudi de Pentecôte

Saint-Pierre (Vatican)
Sainte-Marie Majeure
Saint-Jean de Latran
Saint-Pierre (Vatican)
Saint-Pierre (Vatican)
Saint-Jean de Latran
Saint-Pierre (Vatican)
Saint-Pierre-aux-liens
Sainte-Anastasie
Sainte-Marie Majeure

Saint-Laurent-hors-les-murs

¹⁹ Messe chrismale à Saint-Pierre (Vatican), messe in Cena Domini à Saint-Jean de Latran, d'après *Quaresima e Settimana Santa a Roma*.

²⁰ Office à Saint-Pierre (Vatican), d'après *Quaresima e Settimana Santa a Roma*.

²¹ Messes à Saint-Pierre (Vatican), d'après *Quaresima e Settimana Santa a Roma*.

²² « *Statio ad S. Mariam rotundam* » (1570).

Vendredi de Pentecôte
(Quatre-Temps d'été)
Samedi de Pentecôte
(Quatre-Temps d'été)

Les XII Saints-Apôtres
Saint-Pierre (Vatican)

TEMPS APRES LA PENTECOTE

Mercredi des Quatre-Temps
d'automne
Vendredi des Quatre-Temps
d'automne
Samedi des Quatre-Temps
d'automne

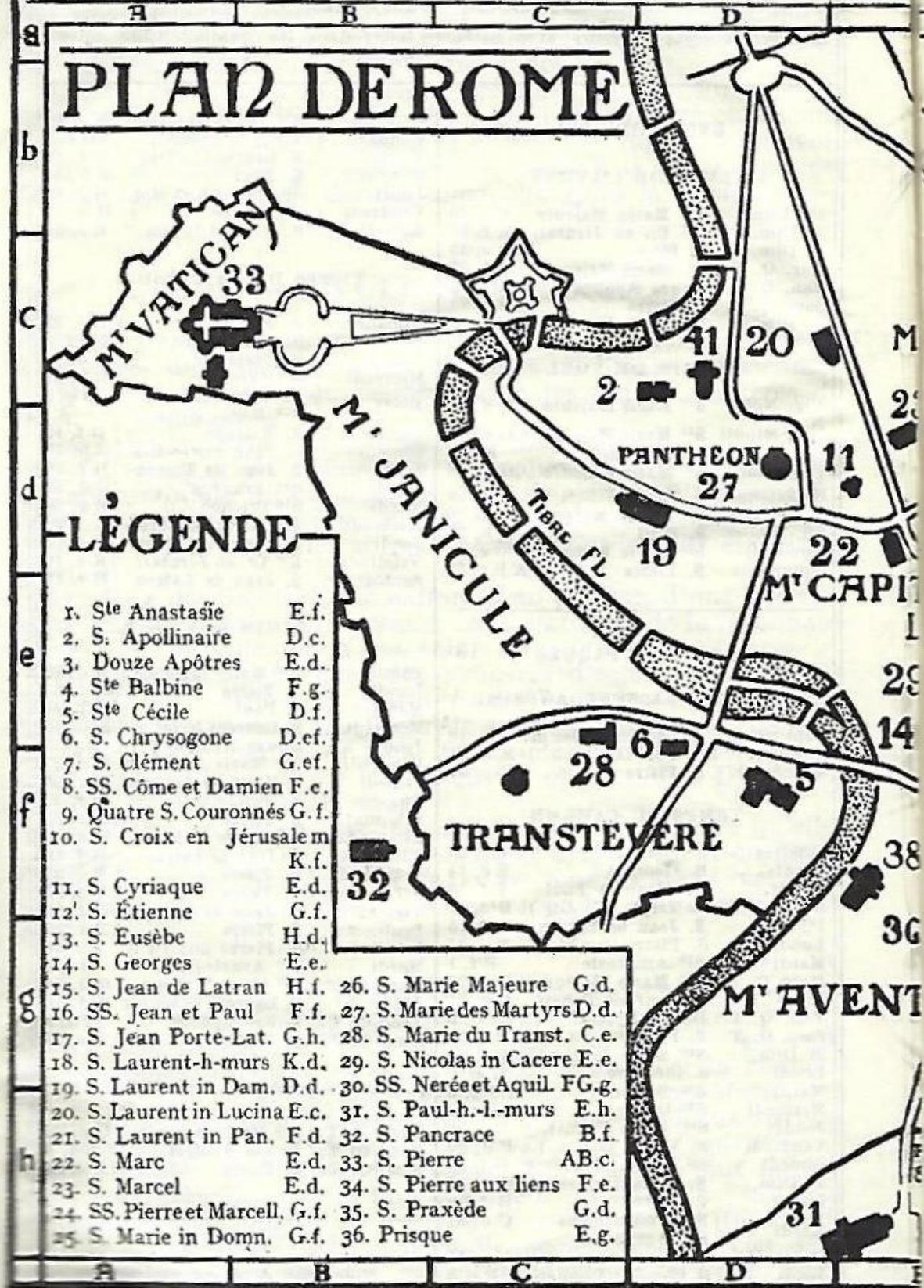
Sainte-Marie Majeure
Les XII Saints-Apôtres
Saint-Pierre (Vatican)

EGLISES STATIONNALES DE ROME

1. Sainte-Anastasie
2. Saint-Apollinaire
3. Les XII Saints-Apôtres
4. Sainte-Balbine
5. Sainte-Cécile
6. Saint-Chrysogone
7. Saint-Clément
8. Saints-Côme-et-Damien
9. Quatre-Saints-Couronnés
10. Sainte-Croix-de-Jérusalem
11. Saint-Cyriaque
(maintenant Sainte-Marie-in-via-Lata)
12. Saint-Etienne-le-rond
13. Saint-Eusèbe
14. Saint-Georges-au-Vélabre
15. Saint-Jean-de-Latran
16. Saints-Jean-et-Paul
17. Saint-Jean-devant-le-Porte-Latine

EGLISES STATIQUES

PLAN DE ROME

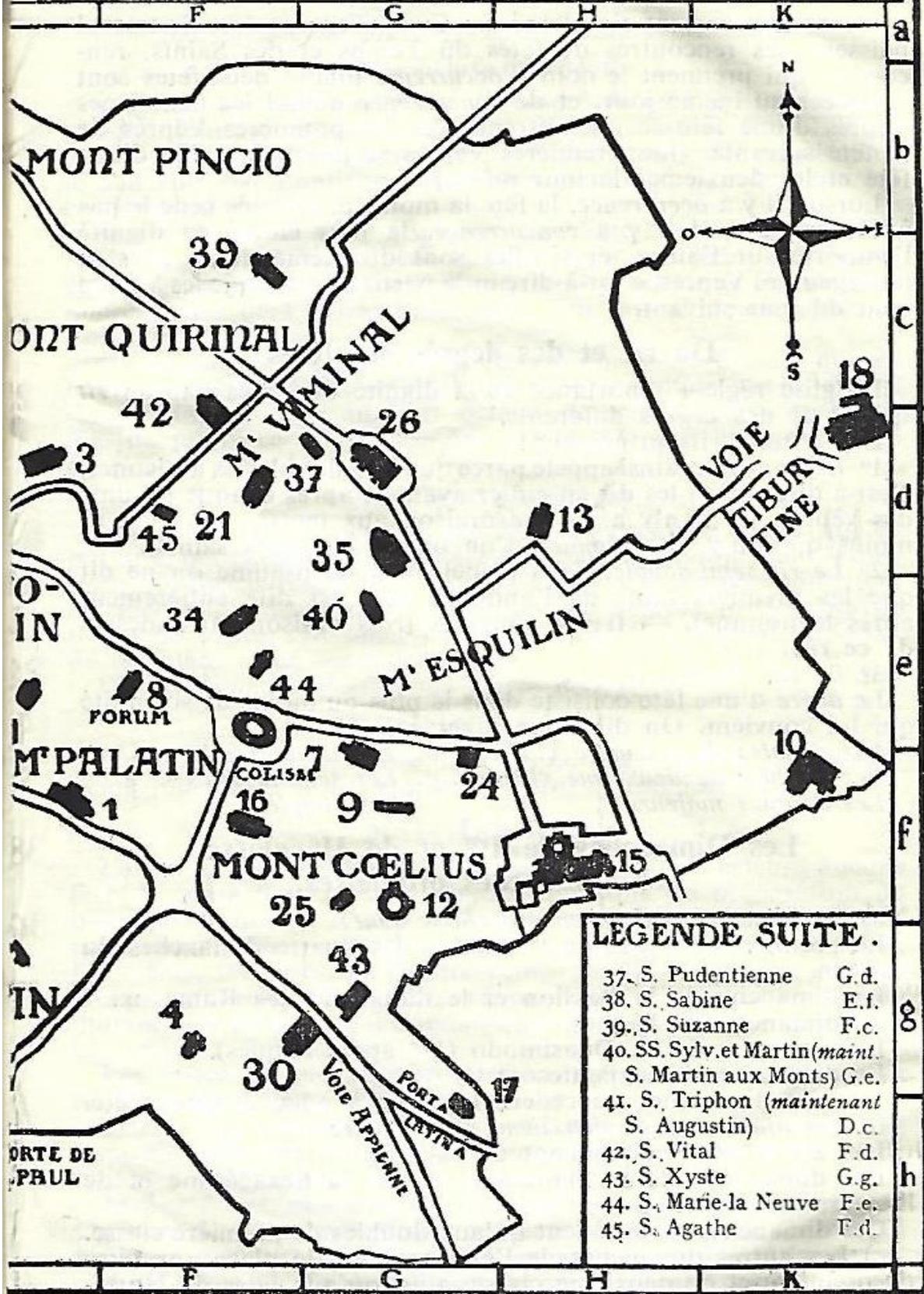


LÉGENDE

- | | | | |
|------------------------------|-------|--------------------------|-------|
| 1. S ^{te} Anastasie | E.f. | 26. S. Marie Majeure | G.d. |
| 2. S. Apollinaire | D.c. | 27. S. Marie des Martyrs | D.d. |
| 3. Douze Apôtres | E.d. | 28. S. Marie du Transt. | C.e. |
| 4. S ^{te} Balbine | F.g. | 29. S. Nicolas in Cacere | E.e. |
| 5. S ^{te} Cécile | D.f. | 30. SS. Nérée et Aquil. | FG.g. |
| 6. S. Chrysogone | D.ef. | 31. S. Paul-h.-l.-murs | E.h. |
| 7. S. Clément | G.ef. | 32. S. Pancrace | B.f. |
| 8. SS. Côme et Damien | F.e. | 33. S. Pierre | AB.c. |
| 9. Quatre S. Couronnés | G.f. | 34. S. Pierre aux liens | F.e. |
| 10. S. Croix en Jérusalem | K.f. | 35. S. Praxède | G.d. |
| 11. S. Cyriaque | E.d. | 36. Prisque | E.g. |
| 12. S. Étienne | G.f. | | |
| 13. S. Eusèbe | H.d. | | |
| 14. S. Georges | E.e. | | |
| 15. S. Jean de Latran | H.f. | | |
| 16. SS. Jean et Paul | F.f. | | |
| 17. S. Jean Porte-Lat. | G.h. | | |
| 18. S. Laurent-h-murs | K.d. | | |
| 19. S. Laurent in Dam. | D.d. | | |
| 20. S. Laurent in Lucina | E.c. | | |
| 21. S. Laurent in Pan. | F.d. | | |
| 22. S. Marc | E.d. | | |
| 23. S. Marcel | E.d. | | |
| 24. SS. Pierre et Marcell. | G.f. | | |
| 25. S. Marie in Domn. | G.f. | | |

Églises où le Pape célébrait autrefois la messe à Rome

ANNAALES A ROME



aux grandes fêtes et à chacun des jours de Carême.

18. Saint-Laurent-hors-les-murs
19. Saint-Laurent-in-Damase
20. Saint-Laurent-in-Lucina
21. Saint-Laurent-in-Panisperna
22. Saint-Marc
23. Saint-Marcel
24. Saints-Pierre-et-Marcellin
25. Sainte-Marie-in-Domnica
26. Sainte-Marie-Majeure
27. Sainte-Marie-des-Martyrs
28. Sainte-Marie-du-Transtévère (*trans Tiberim, Trastevere*)
29. Saint-Nicolas-in-Carcere
30. Saints-Nérée-et-Achillée
31. Saint-Paul-hors-les-murs
32. Saint-Pancrace
33. Saint-Pierre
34. Saint-Pierre-aux-liens
35. Sainte-Praxède
36. Sainte-Prisque
37. Sainte-Pudentienne
38. Sainte-Sabine
39. Sainte-Suzanne
40. Saints-Silvestre-et-Martin
(maintenant Saint-Martin-aux-Monts)
41. Saint-Tryphon
(maintenant Saint-Augustin)
42. Saint-Vital
43. Saint-Sixte

Stations récentes (1934)²³ :

44. Sainte-Marie-la-Neuve
45. Sainte-Agathe-des-Goths

²³ Pie XI, Lettre Apostolique *E religiosæ pietatis*, 5 mars 1934 (AAS 27, 1935, pp. 363-364).